



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

INSTITUT DE FORMATION

AIDE SOIGNANTE MARCEL HAY

CH MONTLUÇON- NERIS LES BAINS

PROMOTION 2023 - 2024

**LIVRET DE
L'APPRENANT
DIPLÔME D'ETAT
D'AIDE SOIGNANT**

Rue Pamparoux

03100 MONTLUÇON

TEL : 04.70.02.30.89 FAX : 04.70.02.16.90

Courriel : ifsi.sec-direction@ch-montlucon.fr



**Bienvenue à l'Institut
de Formation Aide-soignant
Marcel HAY,
CH de Montluçon-Néris les Bains**

Table des matières

Table des matières	2
L'Introduction.....	3
La finalité de la formation.....	3
L'équipe, pour vous accompagner	4
L'organigramme IFSI/IFAS	4
Les méthodes pédagogiques.....	5
La Planification	6
Le suivi pédagogique	7
Les ressources documentaires	7
La présence et l'assiduité	7
Le planning et les modalités de validation des blocs de compétences.....	8
Le portfolio.....	9
L'élection des délégués	10
Se garer.....	10
Les locaux	11
Se restaurer.....	15
L'entretien des tenues de stage	16
L'Affichage.....	16
Les coordonnées des professionnels de l'Institut de formation	17
Les blocs de compétences aide-soignante et les modules d'enseignement associés	18
Les caractéristiques de la compétence	19
Les syllabus.....	21
Annexes 1 : Attestation de remise des documents	
Annexe 2 : Plan du site central	
Annexe 3 : Consignes concernant les évaluations écrites	

« Apprendre c'est avoir un projet, c'est se projeter différent dans l'avenir. »

Philippe MEIRIEU

Introduction

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste les compétences requises pour exercer les activités du métier d'aide-soignant telles qu'elles sont définies dans l'annexe III de l'arrêté du 10 juin 2021, complété par l'arrêté du 9 juin 2023.

Il est délivré aux personnes ayant suivi, sauf dispense partielle dans les cas prévus par les présents arrêtés, la totalité de la formation conduisant à ce diplôme et réussi les épreuves de certification ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention.

La finalité de la formation

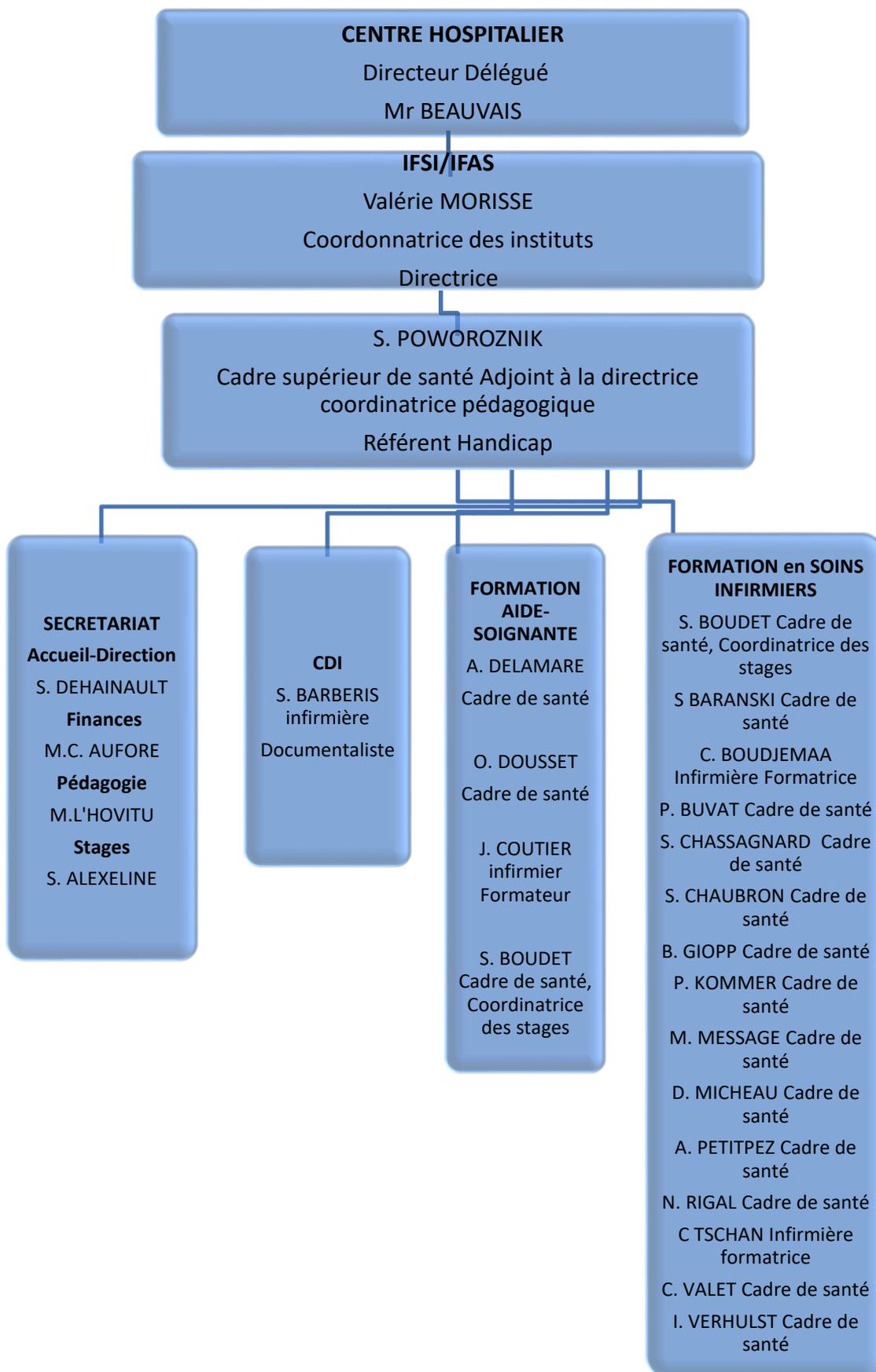
L'APPRENANT est amené à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'identifier et d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de ses compétences, et de mener des interventions seules et/ou en équipe pluri professionnelle, pour répondre aux besoins de santé des personnes.

L'organisation de la formation vise à donner du sens au regard du métier.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des **11 compétences** requises pour l'exercice des trois missions reflétant la spécificité du métier :

- 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;**
- 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;**
- 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.**

L'équipe, pour vous accompagner



L'organigramme IFSI/IFAS

L'équipe de formateurs est issue de la filière infirmière. D'autres professionnels (psychologue, infirmier (e) et autres), sont amenés à intervenir dans leur champ de compétences respectif.

Ces professionnels disposent de compétences pédagogiques pour faciliter vos apprentissages et favoriser l'acquisition des compétences métier.

Les méthodes pédagogiques

L'apprentissage vise l'intégration progressive des savoirs, savoir-faire, savoir-être, outils (raisonnement clinique), etc. Ces ressources seront mobilisées dans des situations authentiques issues de la vie professionnelle (situations emblématiques et stage).

L'approche par compétences est une méthode pédagogique qui pose d'abord la notion de **compétence** ; l'apprenant développe une habileté grâce à des connaissances dont la finalité est d'exercer un savoir-agir.

La formation est organisée autour d'une alternance de périodes de cours théoriques à l'IFAS et de 4 périodes de stage clinique au sein d'établissements de soins.

Les outils pédagogiques développés à l'IFAS sont les suivants :

- ✚ Etude de situation (algorithme),
- ✚ Recherche documentaire,
- ✚ Classe inversée,
- ✚ Elaboration de travaux,
- ✚ Mise en situation sous forme d'atelier de simulation,
- ✚ Retour d'expérience de situations rencontrés en stage,
- ✚ Evaluations formatives, Quizz, ECOS,
- ✚ Portfolio,
- ✚ ...

Les apports pédagogiques font l'objet d'un accompagnement et d'un suivi par les formateurs.

L'apprenant est **acteur de sa formation**, de ses apprentissages. Un travail personnel de recherche est nécessaire pour compléter à la fois les apports théoriques abordés à l'IFAS et les connaissances rencontrées lors des situations de stage.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »
Benjamin Franklin

Le suivi pédagogique

Vous aurez pendant l'année un formateur référent qui vous accompagnera et vous guidera dans vos acquisitions. Il est une ressource dans votre apprentissage. Deux temps planifiés obligatoires, en début et en milieu de formation, en suivi collectif sont prévus. Les autres suivis, seront individuels ou collectifs, à votre demande ou à la demande du formateur, sur rendez-vous.

L'Accompagnement Pédagogique Individualisé

35h sont dédiées à l'accompagnement pédagogique ciblé. Un test de positionnement vous a été envoyé afin de mieux cibler vos ressources et faiblesses. Celui-ci sera utilisé par votre référent de suivi pédagogique afin de vous guider tout au long de vos apprentissages.

Les formations partielles peuvent bénéficier de 35h complémentaires sur l'année de formation qui seront assorties d'un contrat pédagogique.

Les Travaux Personnels Guidés

35h sont définies pour compléter certains apports et favoriser leur intégration. Cette année, ils sont associés aux BLOCS 1, 2 et 3

Les ressources documentaires

Vous disposez :

- ✓ Un CDI où vous pourrez avoir accès à de nombreux ouvrages, revues... **ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h** ou vous serez accueillis par Mme Sandrine BARBERIS,
- ✓ Un espace numérique de travail (ENT) sur lequel vous trouverez des informations, les supports de cours et les consignes de travail,
- ✓ L'ouvrage sur le référentiel et les textes réglementaires (livre vert/ recueil des principaux textes officiels).

La présence et l'assiduité

Les horaires d'ouverture de l'IFSI/IFAS sont, du lundi au vendredi de **8h00 à 17h00**.

Le centre de documentation est ouvert **du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00**.

Le secrétariat est ouvert de 8h00 à 17h00

Les horaires de cours sont de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h00** avec une pause de 15' le matin et l'après-midi. Les horaires peuvent être modifiés selon les nécessités du moment.

Tous les **cours sont obligatoires** avec une présence à l'IFAS sauf consigne contraire.

Une feuille de présence doit être **émargée obligatoirement** pour chaque cours. Tout oubli d'émargement sera considéré comme une absence non justifiée et décompté de la franchise.

Lors d'absence vous devez : Prévenir l'IFAS, Prévenir le stage si vous êtes en stage, Fournir un justificatif à remettre au secrétariat au près de Mme ALEXELINE ou ses collègues dans les plus brefs délais.

Pour une demande d'absence, vous devez renseigner le formulaire, signé par le formateur référent de suivi pédagogique et validé par le directeur de l'institut ou son adjoint (cf règlement intérieur)

Le planning et les modalités de validation des blocs de compétences

BLOCS de COMPETENCES	MODALITES	DUREE	DATES 1 ^{ère} session	DATES 2 ^{ème} session
BLOC 1 C1 et C2	Etude de situation : analyse d'une situation clinique (Démarche de soins)	1 heure 30 mn	Lundi 11 mars 2024 de 8h30 à 10h	Lundi 29 avril 2024 de 8h30 à 10h
BLOC 2 C3, C4 et C5	Etude de situation en lien avec les compétences 3 et 4, et une pratique simulée en lien avec la compétence 5. E.C.O.S (Examen Clinique Objectifs Structurés / évaluation de compétences)	0h30/apprenant	Mercredi 22 et/ou Jeudi 23 mai 2024 de 8h00 à 17h	Lundi 10 juin 2024 8h00 à 17h
BLOC 3 C6 et C7	C6 : Etude de situation relationnelle rapportée de stage : analyse de situation C7 : Etude d'une situation d'encadrement	0h20/apprenant	Rendu écrit : lundi 13 mai 2024, avant 16h au secrétariat de l'IFAS. Oral : mardi 21 mai (et mercredi 22 mai) 2024 8h00 à 16h30 C7 rendu écrit : lundi 4 mars 2024 avant 16h au secrétariat	Rendu écrit : lundi 3 juin 2024 Avant 16h au secrétariat de l'IFAS. Oral : lundi 10 et/ou mardi 11 juin 2024 (Possible évaluation en visio selon les circonstances). C7 rendu écrit : Mardi 30 avril 2024 avant 16h au secrétariat
BLOC 4 C8 et C9	Analyse d'une situation d'hygiène réalisée en stage : Entretien quotidien d'une chambre ou lors d'un départ. En binôme, un document écrit relié	0h20/binôme	Rendu écrit : mardi 7 novembre 2023, avant 16h au secrétariat de l'IFAS Oral : jeudi 16 novembre 2023 8h45 à 17h00	Rendu écrit lundi 4 décembre 2023, avant 16h au secrétariat de l'IFAS, contre émargement Oral : lundi 11 décembre 2023
BLOC 5 C10 et C11	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée : C10 : Travail écrit qui porte sur les transmissions d'un soin/ en groupes, à préciser. C11 : Projet « ERABLE »	1h 30'(présentation et échange)	Vendredi 15 mars 2024, de 8h30 à 9h30 Vendredi 24 mai 2024 9h à 16h30 (évaluation continue des 3 phases)	Lundi 29 avril 2024 de 10h30 à 11h30 Vendredi 24 mai 2024 (Présentation orale)

Pour chacun des blocs de compétences, 2 sessions de validation sont organisées

Consignes pour les évaluations, cf annexe

Le portfolio

Un portfolio vous est remis en début de formation pour vous permettre :

- De suivre votre progression tout au long de la formation,
- D'ajuster vos objectifs d'apprentissage,
- De vous autoévaluer, notamment lors du bilan de mi-stage afin de favoriser l'entretien avec la tutrice/tuteur

C'est un outil de communication entre vous, le stage et l'IFAS.

Il rassemble les différents travaux réalisés.

Vous avez la responsabilité de sa tenue et de son utilisation tout au long de la formation.

Il doit être présenté, accompagné des objectifs de stage lors de chaque stage aux tuteurs et maître de stage ainsi que lors des suivis pédagogiques avec le formateur référent.

Il pourra aussi être utilisé tout au long de votre carrière professionnelle afin de justifier, auprès des employeurs, de votre parcours d'apprentissage et pour compiler les différentes formations que vous avez suivies.

L'élection des représentants de la promotion

Tout apprenant est éligible

Election de :

- 2 représentants titulaires
- 2 représentants suppléants

Les titulaires et/ou les suppléants sont les membres représentés au sein des instances de l'IFAS et du CH Montluçon-Néris les bains.

Les élections auront lieu le **21 septembre 2023**

Se garer

Le parking sur le site est UNIQUEMENT RESERVE aux professionnels du CHMN

Un parking est à disposition à l'extérieur du site. Un prix préférentiel pour les apprenants de l'IFSI/IFAS au parking de la mairie (parking de la Gironde)

Pour l'année 2023- 2024 : 5 euros par mois.

Pour abonnement appeler Mr ANTHORE ou Mr LARI au 04 70 05 87 76 pour prendre rendez-vous

22 rue Nicolaï 03100 Montluçon

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h le samedi de 9h à 12h

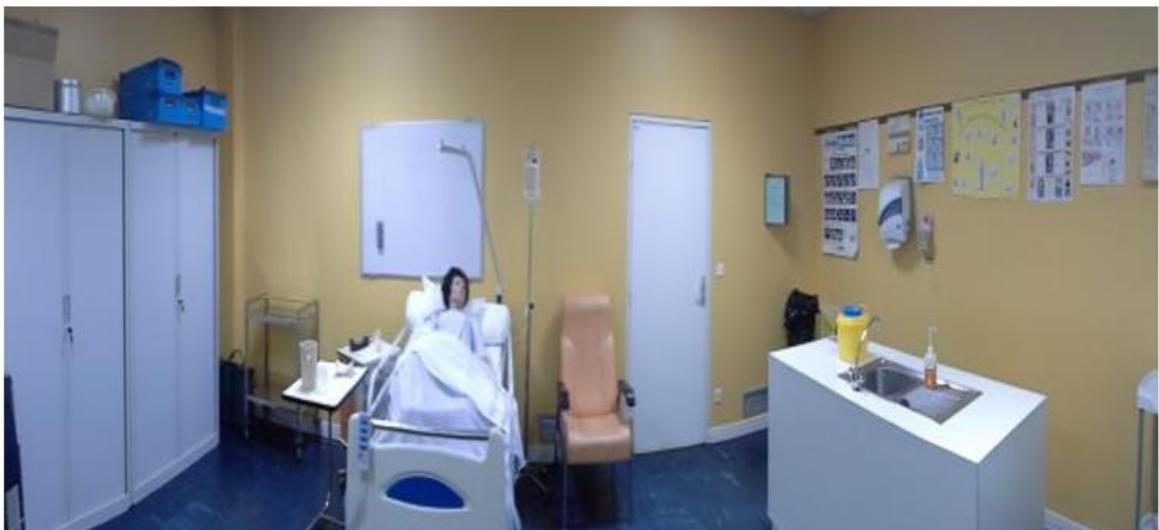
- Se munir d'une carte d'étudiant et/ou certificat de scolarité
- Carte grise du véhicule
- Pièce d'identité

Les locaux

LES SALLES DE COURS



SALLES DE PRATIQUE



SALLE DE SIMULATION



SALLE DE DÉTENTE



MERCI DE RESPECTER CES LIEUX



LE BIEN ÊTRE ET LE CONFORT
SONT
L'AFFAIRE DE TOUS



Point de rassemblement en cas d'incendie : Situé en bas du parking de l'institut



Un coin fumeur et vapoteur



Vous êtes responsable de la propreté de ce lieu et du ramassage des mégots.

AUCUN MEGOT NE DOIT ETRE JETE DANS LES POUBELLES NI AU SOL

Si des mégots sont retrouvés au sol, les fumeurs aides-soignants et les infirmiers fumeurs auront la charge de les ramasser.

Se restaurer

- ✚ Vous disposez du self du centre hospitalier.

Pour un repas complet son tarif est fixé à **5,15 euros** au 1 juillet 2023.

Les horaires du self pour les apprenants de l'IFAS sont : **12h30**

Le règlement par CB ou chèque, à l'ordre de « **régie recette service économique** ». Vous aurez à approvisionner un compte auprès Mr ZAK responsable du self pour bénéficier de ce tarif préférentiel sinon le tarif est de 15 euros.

- ✚ Vous disposez d'un espace commun avec les étudiants infirmiers, au sein de L'IFSI/IFAS avec 2 micro-ondes, 2 réfrigérateurs : il est de votre responsabilité de maintenir et d'entretenir cet espace dans des conditions d'hygiène optimales. Les réfrigérateurs doivent être vidés le vendredi.
- ✚ Un distributeur de boissons est à disposition en salle de détente.

Pas de boisson en gobelet, ni nourriture dans les salles de cours

Les horaires de stage

Ils varient, en fonction de la spécificité du lieu et sont organisés par le maître de stage (cadre de santé) sur la base de 7h30 ou 10h par jour.

Le planning en 12h n'est pas autorisé lors des 3 premières périodes de stage seul le dernier stage dit de « professionnalisation » permet des horaires de 12h.

Vous devez remplir la feuille de planning prévisionnel (feuille verte) que vous remettrez **OBLIGATOIREMENT avant la fin de la première semaine** par tout moyen à votre disposition.

La feuille de planning définitive (feuille jaune) sera complétée en fin de stage que vous rendrez en même temps que la feuille de validation de stage.

Ces documents sont à déposer **obligatoirement** dans les « bannettes » réservées à cet effet dans le hall d'entrée.

Les jours fériés ainsi que les journées de regroupement prévues au planning ne sont pas réalisés sur le lieu de stage mais ils sont comptabilisés comme heures de stage.

« Au cours de ces stages, l'apprenant réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end » p 14 du recueil des principaux textes.

Lors du stage de professionnalisation (période D), vous avez possibilités de travailler les jours fériés en accord avec le cadre du service, par contre le jour devra être récupéré.

Il vous appartiendra de rechercher le stage de professionnalisation, celui-ci sera en relation avec votre projet professionnel. Cependant il reste un stage d'apprentissage, c'est pourquoi il doit permettre de compléter l'apprentissage des compétences pour lesquels vous n'avez pas eu l'occasion de les valider lors des précédents stages. **Des consignes vous seront données le moment venu pour les modalités de recherche de ce stage.**

Toute absence d'émargement en cours ou d'absence en stage sera décompté de la franchise et entraîne un non-paiement des indemnités.

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUCON rue Pamparoux 03100 MONTLUCON TEL : 04-70-02-30-89 FAX : 04-70-02-16-90	PLANNING DE STAGE REALISE Du : 08/06/2020 Au : 03/07/2020							
NOM ET PRENOM : LANORE SEVERINE Promotion : 2019/2020 - Cycle : aides soignants Durée : 4 sem.		SERVICE : CENTRE HOSPITALIER Néphrologie/hémodialyse/endocrinologie MONTLUCON						
SEMAINE Du 08/06/20 Au 14/06/20 Du 15/06/20 Au 21/06/20 Du 22/06/20 Au 28/06/20 Du 29/06/20 Au 05/07/20 Du Au Du Au	LUNDI* 8h30 - 16h00 13h30 - 21h00 13h30 - 21h00 13h30 - 21h00	MARDI* 6h15 - 13h45 13h30 - 21h00 6h15 - 13h45 13h30 - 21h00	MERCREDI* 6h15 - 13h45 13h30 - 21h00 6h15 - 13h45 13h30 - 21h00	JEUDI* 6h15 - 13h45 13h30 - 21h00 6h15 - 13h45 13h30 - 21h00	 VENDREDI* 6h15 - 13h45 12h30 - 17h30 6h15 - 13h45	 SAMEDI*	 DIMANCHE*	TOTAL 37h30 35h00 37h30 30h00
NOMBRE D'HEURE A EFFECTUER : 140 HEURES								Total : 140h00
* Préciser l'heure de prise et de sortie de poste Durée hebdomadaire de travail : 35h00 en moyenne (40h maximum par semaine) Durée journalière : 10h maximum Repos obligatoire entre 2 prises de poste : 12h Week-ends/jours fériés/nuits soumis à la validation de l'IFSI La gestion des horaires et des absences sont sous la responsabilité du Cadre ou du service. Pour les absences, prévenir immédiatement le stage et l'IFSI Pour les stages auprès d'infirmiers libéraux 10 h maximum/jour sur une amplitude horaire de 12h maximum								
L'élève ou l'étudiant DATE & SIGNATURE : 01.07.2020						Responsable du service NOM & SIGNATURE :		

L'entretien des tenues de stage

Un pool de tenues est à votre disposition à l'IFAS. Celles-ci devront être rapportées et mise dans les sacs de linge à disposition à l'IFAS pour être traitées par la blanchisserie.

Les sacs de linge pour les tenues sales sont dans le local en prolongement de la salle de détente. Ils sont traités le mardi pour un retour le jeudi de chaque semaine.

Il est de la responsabilité des apprenants aides-soignants et infirmiers de ranger chaque semaine (à réception le jeudi) l'armoire de linge sur les rayonnages du local « lingerie ». Les modalités d'organisation avec un tableau d'affichage vous seront expliqués en début de formation et affichés sur la porte de cet espace.

Affichage

Vous disposez de tableaux d'affichage dédiés à la formation aide-soignante, sur lesquels sont affichés :

- ✚ Les informations concernant la formation
- ✚ Les plannings de la semaine, mis à disposition le jeudi sur l'ENT
- ✚ Les groupes, les stages
- ✚ Les RDV
- ✚ Autre...



FOURNITURES

- De quoi organiser vos cours par module
- Montre trotteuse
- Chaussures spéciales stages
- « **Guide anatomie physiologie, Aides-soignants et auxiliaires de puériculture** », Elsevier Masson, sous la direction du GERACFAS coordonné par Michel JOUBARD, 177p : env 20€ / à acheter en librairie
- Le livret **VERT Formations des professions de Santé, Profession Aide-soignant, Recueil des principaux textes relatifs à la formation conduisant au diplôme d'Etat, arrêté du 10 juin 2021** :

Les coordonnées des professionnels de l'Institut de formation

Tel secrétariat IFSI : 04 70 02 30 89

E-mail : ifsi.sec-direction@ch-montlucon.fr

Deux cadres de santé et un infirmier formateurs, référents d'année, vous accompagneront d'août 2023 à juillet 2024.

Jérôme COUTIER - ☎ 3351 - ✉ j.coutier@ch-montlucon.fr

Anne DELAMARE - ☎ 3352 - ✉ a.delamare@ch-montlucon.fr

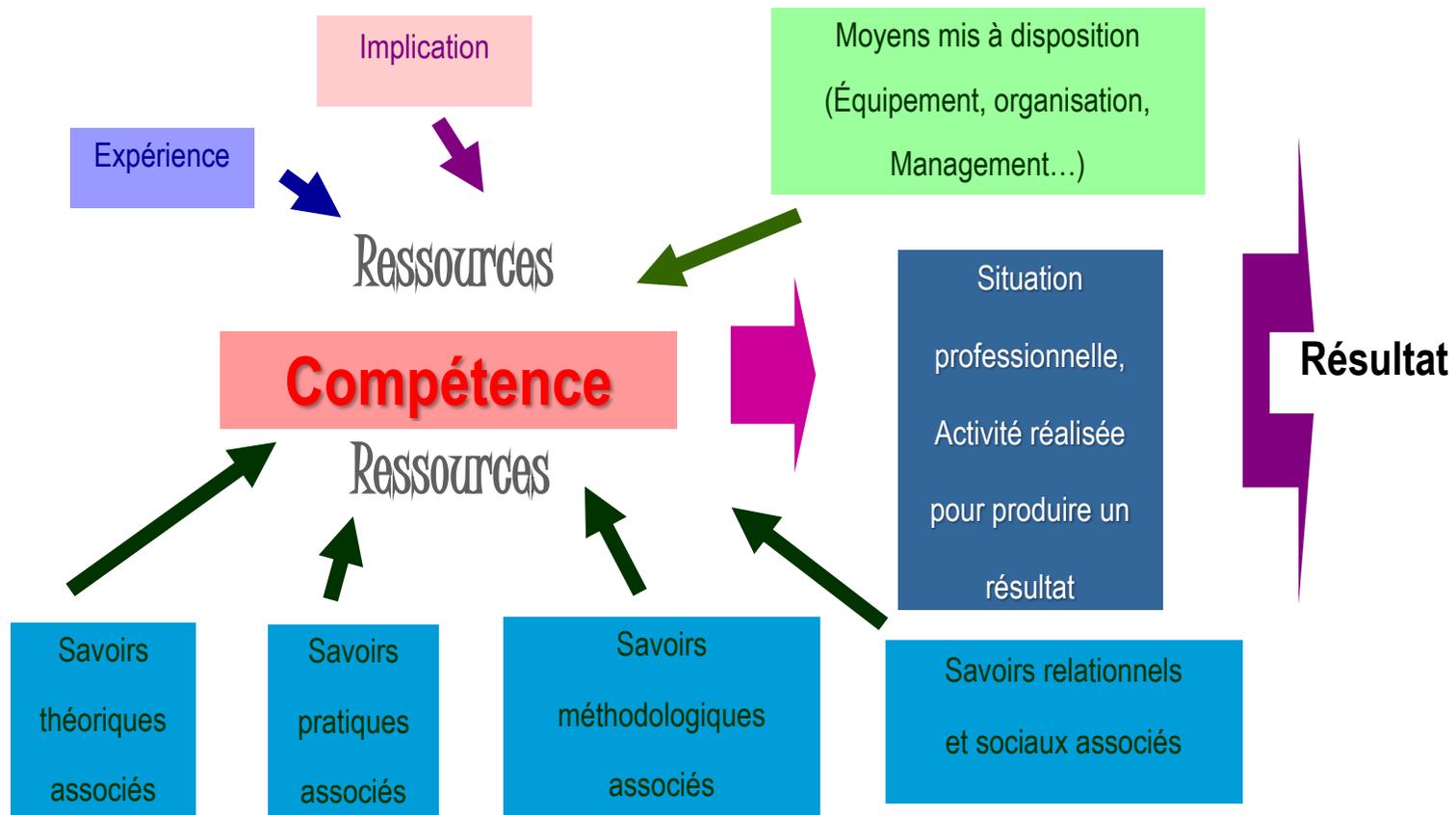
Olivier DOUSSET - ☎ 5994 - ✉ o.dousset@ch-montlucon.fr

Les blocs de compétences aide-soignante et les modules d'enseignement associés

La compétence s'apprécie dans l'action. Cette notion fait appel à différentes ressources : **savoirs théoriques, pratiques, méthodologiques, relationnels et sociaux (comportements)**, savoirs issus de l'expérience et de l'implication du futur professionnel.

Selon, Guy le Boterf, la compétence c'est : SAVOIR AGIR ce qui nécessite de combiner des savoirs en situation.

« Être compétent, c'est également **agir avec autonomie** c'est-à-dire être capable d'autoréguler ses actions, de savoir compter sur ses propres ressources mais également de rechercher des ressources complémentaires, d'être en mesure de transférer c'est-à-dire de réinvestir ses compétences dans des contextes distincts »



1 D'après la DHOS, CG Conseil, Note méthodologique pour l'élaboration des diplômes, l'élaboration d'un référentiel de formation.

Les caractéristiques de la compétence

Une compétence est un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations. (Jacques Tardif, 2006).

BLOC 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale,

↳ Compétence 1 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

↳ Compétence 2 : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

BLOC 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.

↳ Compétence 3 : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.

↳ Compétence 4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.

↳ Compétence 5 : Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

BLOC 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.

↳ Compétence 6 : Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.

↳ Compétence 7 : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

BLOC 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

↳ Compétence 8 : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.

↳ Compétence 9 : Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

BLOC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

↳ Compétence 10 : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.

↳ Compétence 11 : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques.

Pour être présenté au jury final et prétendre à l'obtention du diplôme d'état d'aide-soignant, tous les blocs de compétences doivent être validés ainsi que l'ensemble des compétences en stage.

Par bloc, les compétences sont compensables entre elles à la condition de ne pas avoir une note strictement inférieure à 8/20 et obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Il ne faut pas avoir dépassé les **77h d'absence** pour les apprenants qui suivent une **formation complète**.

Pour les apprenants qui suivent une formation partielle, les heures d'absence sont décomptées au prorata des heures de présence.

Seules les absences en stage sont récupérables.

L'apprenant devra réaliser **au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end au cours du stage de période D** dit « stage de pré professionnalisation » ou exceptionnellement sur le stage de période C si impossibilité de réaliser ces horaires sur le stage D, à négocier avec le formateur référent de suivi pédagogique.

Les syllabus

Ils présentent les périodes et les grandes lignes des notions abordées dans chaque Bloc de compétences.

BLOC 1 168h soit 24 jours (compétence 1= 147h/ compétence 2= 21h)

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

COMPETENCE 1 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.

COMPETENCE 2 : Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

L'apprentissage de ce bloc se fera au travers de l'étude d'une personne vieillissante en perte d'autonomie progressive à domicile, qui va devoir être hospitalisée avec une situation de maintien à domicile difficile et en finalité devoir rentrer en institution.

Les enseignements se feront sous la forme de travaux dirigés (TD) avec des questions à l'étude de façon à construire vous-mêmes votre savoir théorique,

Et différents exercices d'intégration (mise en situation professionnelle simulée, ECOS...).

<u>THEMES</u>	<u>Titres</u>	<u>Intervenants</u>	<u>Semaines</u>	<u>Contenus</u>
API ACCUEIL/INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	Accueil de la promotion et présentation des formateurs Certificat de scolarité et cartes de self	JC-AD-OD-SA	35	Accueil et Présentation de des formateurs référents Formalités administratives
	Présentation des documents administratifs : règlement intérieur, projet pédagogique, et du CDI	JC-AD-OD		Notion de groupe en formation et droits et devoirs de l'apprenant en formation dans un établissement de santé, comme membre d'un Institut de Formation para-médical.
	Lecture des documents administratifs Livret de l'apprenant et règlement intérieur Dynamique de groupe	JC -AD-OD		Droits et devoirs de l'apprenant en formation (suite), Faire connaissance, créer de l'émulation, apprendre à travailler en équipe.
	Méthodologie de travail	JC-AD-OD		Méthodologie d'organisation, compréhension des outils méthodologiques
	Présentation du cursus de stage	JC-AD-OD-SA-SB		Les stages, l'autre versant de l'alternance/ 770h
	Les TICE	JC-AD-OD		

	TPG : Rencontre des anciens 3 EAS promo 2022/2023	EAS		Favoriser l'échange entre pairs
TPG/SP	SP collectif/ dynamique de groupe	JC-AD-OD		
C6	Fonction aide-soignante/ législation	JC-AD-OD		Métier aide-soignant/ La responsabilité de l'aide-soignant/ secret professionnel /Droits des patients

<u>THEMES</u>	<u>Titres</u>	<u>Intervenants</u>	<u>Semaines</u>	<u>Contenus</u>
Introduction	La présentation du BLOC	JC	36	Présentation de l'organisation des enseignements du BLOC
COMPETENCE 1	La présentation de l'algorithme	JC		Présentation de l'algorithme Mme TAU saison 1 Lecture et questions à l'étude
	Le raisonnement clinique 1	JC		Capsules Exercices de méthodologie
	La personne âgée	JC		Les cycles de vie, le vieillissement, démographie et place de la personne âgée dans la société. Autonomie, perte d'autonomie, dépendance. Evaluation de l'autonomie, capacités physiques et psychiques Grille AGGIR/GIR Les formes de l'autonomie, déficience et handicap, concept de fragilité.
	La santé publique et système de santé	JC		Généralités sur le système de santé français. La place de l'assuré. Le parcours de soins.

	français			Les structures d'aide à la personne.
	Le raisonnement clinique 2			Exercices sur le RDD et hypothèses de problèmes de santé
	Introduction à la Psychologie	Mme J Saule da Silva		Le développement psycho social de l'homme à tous les âges de la vie, les groupes d'appartenance, famille et entourage, la socialisation et la vie collective
	Maternité	JC		Notion de contraception Prévention des Maladies sexuellement transmissibles et des Infections sexuellement transmissibles. Notion de conception, grossesse, suite de couches et soins au nouveau-né. (intervenant= Mme Simoni Sarah sage-femme libérale)
	Photo de promotion	JC AD OD		
	Les soins d'entretien de la vie			Notion d'état de santé stable et constant Accompagnement, personnalisation à partir de l'évaluation de la situation (raisonnement clinique) Projet individuel de la personne (démarche de soins).
	La réalisation des soins de la vie quotidienne	JC AD OD	38	Le soin : définition et conception, humanité et relation pendant le soin. Qualité et sécurité des soins : ECORSET L'hygiène des mains La toilette : aide à la toilette et toilette complète La réfection du lit avec ou sans patient Aide aux gestes de la vie quotidienne : alimentation, sommeil (installation pour le sommeil), la mobilisation.
	L'activité d'accompagnement de			Les activités d'accompagnement de la vie sociale : activité d'accompagnement / maintien du lien social (Préparation d'une activité avec des personnes

	la vie sociale			séniors fréquentant les clubs restaurants retraités de la ville/ restitution semaine 46).
	Le raisonnement clinique 3	JC AD OD		Les hypothèses et les actions
	Le raisonnement clinique 4	JC AD OD		Exercice intégratif, prise en charge demini atelier
	La personne en situation de Handicap	JC	45	Politique du Handicap Analyse des besoins et capacités de la personne Accompagnement à la rééducation et insertion sociale /professionnelle. L'accessibilité et ses différentes dimensions. Les structures d'accueil, le rôle des professionnels et de l'aide-soignant. Etude de la charte Romain Jacob
	Les aidants	JC		Place et droits de l'aidant Les réseaux territoriaux et associatifs
	L'activité d'accompagnement de la vie sociale	JC-AD		Restitution de la séquence préparée semaine 38
	Algo 3 : La personne âgée en institution : Mme TAU	JC	46	Mme Tau saison 3 : étude de l'algorithme L'entrée en institution Etude de la charte des droits et des libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.
	La fin de vie	JC		Soins palliatifs / Démarche éthique (Julie Soustre) Aspect culturel de la mort, notion législative et réglementaire. (intervenant : Mme Mrozicki Dany agent

				d'amphithéâtre à la chambre funéraire de CHMN)
	Santé environnement	JC- AD	47	Santé environnement : impact des facteurs environnementaux sur la santé humaine
	Synthèse du bloc 1	JC		Synthèse et préparation à l'évaluation du bloc 1(C1+C2)
	Mise en Situation Professionnelle	JC AD OD	46	Mise en situation professionnelle simulée en salle de simulation : TPG du 12 et 13/10
	ECOS bloc 1	JC AD OD		Exercice d'intégration du bloc 1 sous forme d'un ECOS formatif (17/11/2023).
COMPETENCE 2	Les risques et les fragilités	JC AD OD	39	Etude de l'algorithme Mme Tau saison 2 : l'hospitalisation de Mme Tau Les fragilités Le repérage des situations à risque :raisonnement clinique Les situations à risques liées à l'environnement Les vigilances : Identitovigilance Les mesures de prévention
	Violences faites aux femmes/ vulnérabilité/ fragilités	AD		
	Evaluation bloc 1	JC AD OD	11	Cf tableau évaluation

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

HYGIENE DES LOCAUX HOSPITALIERS

COMPETENCE 8 : Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

COMPETENCE 9 : Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Ce bloc tend à développer les connaissances en hygiène hospitalière notamment en ce qui concerne l'utilisation des techniques d'entretien des locaux, l'installation de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne, le respect des circuits du linge, du matériel et des déchets...

Cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques

Ces différents cours vous permettront de créer le socle des connaissances nécessaires pour une bonne compréhension des compétences 8 et 9

<u>THEMES</u>	<u>Titres</u>	<u>Intervenants</u>	<u>Durées</u> Vous seront communiquées ultérieurement	<u>Semaine</u>	<u>Contenus</u>
Hygiène des locaux hospitaliers	Les Précautions standards et complémentaires	EOH		37	Précautions standards et complémentaires, le tri des déchets, les infections associées aux soins par l'équipe opérationnelle d'hygiène
	Le bio nettoyage	EOH			Apports de connaissances sur l'entretien des locaux, le bio nettoyage
	La stérilisation	Mme FRAULAUD			
Prévention des risques liée à	Les AES	Dr E. NEHME			Information sur la prévention du risque d'exposition aux liquides biologiques et procédure à suivre en cas d'accident (le protocole est donné avec le règlement intérieur à chaque EAS en début de formation)

l'infection	TP Précautions standards et complémentaires	JC AD-OD			Les TP sur les précautions standards et complémentaires (EPI, tri des déchets, circuits propre-sale..), l'entretien des locaux et les infections associées aux soins
	TP entretien des locaux				
	TP Chambre des erreurs				TP chambre des erreurs, les EAS passent en groupe de restreints pour repérer les erreurs dans la situation et en l'argumenter puis décrire les actions à mettre en œuvre dans la situation étudiée.
	TD sur les vigilances				Connaître le domaine des vigilances dans les Etablissements de santé
	L'évaluation				Dates : Cf tableau des évaluations

BLOC 2 294 h ; 11 jours pour la C3 ; 26 jours pour la C4 et 5 jours pour la C5

COMPETENCE 3 : Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins (77h)

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne (182h)

COMPETENCE 5 : Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'utilisation et la mobilisation des personnes (35h)

Ce bloc tend à développer les connaissances permettant d'évaluer l'état clinique et de mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration.

Il développe aussi l'accompagnement de la personne dans son installation et ses déplacements.

Cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques

Ces différents cours, vous permettront de créer le socle des connaissances nécessaires pour une bonne compréhension et mise en œuvre des compétences du bloc 2. Il est toujours préférable de compléter vos connaissances par des lectures... N'hésitez pas à aller voir Mme BARBERIS au CDI, elle vous finira des revues qui compléteront vos connaissances.

Psycho- pathologie :

Cadre légal : : pp 52- 53

C3 M3 Contenu :

Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux personnes atteintes de troubles mentaux, analyse des informations reçues.

Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.

Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes

- Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie.
- Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement.

C4 M4 Contenu :

- Soins en situation aigüe : rôle de l'AS dans les situations de soins aigües
- La notion de parcours de soins

- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique.

<u>THEMES</u>	INTITULES	INTERVENANTS	SEMAINES	CONTENUS
COMPETENCE 5				
Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'utilisation et la mobilisation des personnes				
Introduction	présentation du BLOC 2		47	Séquence apprentissage du bloc 2 : Présentation de l'organisation des enseignements des BLOCS
TD Ergonomie- Manutention	Législation	OD/JC/AD et les ergothérapeutes de CHMN	47/48	<p>Travail dirigé réalisé par les apprenants en individuel et en groupe.</p> <p>Les travaux seront présentés en fin de séquence</p> <p>Les apprenants réalisent avec l'équipe d'ergothérapeutes du CHMN : (Tenue de stage) Des pratiques de manutention et d'installation de la personne L'utilisation de matériel</p>
	Les TMS			
	La physiologie du mouvement			
	Les bases de la manutention			
	Prévention des chutes			
	Les différentes techniques de manutention avec ou sans matériel			
	Manutention en service neurologie			
Cas clinique			Etude d'un cas clinique « Mme LAVADZA » adaptée à l'installation au lit, à la manutention, à la prévention des chutes à partir d'hypothèses de problèmes de santé.	

COMPETENCE 3				
Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins				
	Les concepts L'évaluation de l'état clinique		48	Les concepts : Maladie, processus pathologique, Les pathologies du vieillissement L'état clinique : c'est quoi ?
	L'algorithme 1			Mr STEVIA
	Système digestif		49	Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins Apport de vocabulaire Pratique de mesure de la glycémie capillaire
	La douleur			Apport de connaissances sur les mécanismes et son évaluation
	Système cardio circulatoire			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins Apport de vocabulaire Pratique de mesure des paramètres vitaux
	Système locomoteur			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins Apport de vocabulaire
	EXPLOITATION STAGE 1		45 6 novembre 2023	Bilan du premier stage, point sur les apprentissages
	Notion d'urgence en soins aigus		50	Apport de connaissances sur la notion de soins aigus et d'urgence en collaboration
	QUIZZBOX			Evaluation formative des connaissances en digestif, cardio circulatoire et locomoteur
	Système nerveux			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la

				prise en charge de situations de soins Apport de vocabulaire
	Système urinaire			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins Apport de vocabulaire et atelier pratique
	Appareil respiratoire			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins Apport de vocabulaire et ateliers pratiques
	Algorithme 1			Temps de travail sur l'algorithme 1 préparatoire à l'exercice de simulation
	Exercice de simulation		51 20-21/12	Intégration des connaissances dans la prise en charge d'un jeune homme diabétique En demi promo sur C4 et TPG
	Psychologie	Mme Saule da Silva	49	Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne.
COMPETENCE 4	GSU		9	Apprentissage des gestes de premier secours et travaux en // sur la C7 et C4
	Les soins préventifs d'escarre			Apport de connaissances et rôle AS
	Travail sur les algorithmes		8	Intégration des connaissances C3 et C4
	Les thérapeutiques			Apport de connaissances en pharmacologie et collaboration IDE/AS
	Appareil reproducteur			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins
	Le système Immunitaire			Apport de connaissances en anat/physio adaptées à la prise en charge de situations de soins

	Processus tumoraux			Témoignage sur les soins de supports, le milieu associatif
	Pratiques formatives à l'ECOS		18 2 et 3/05	Travail de révision et de mise en situation des connaissances sous la forme d'un ECOS
EVALUATION	ECOS		21	Mise en œuvre des éléments de compétence à partir de scénarii sur un temps donné 5 stations de 5' chacune

THEMES	Titres	Intervenants	Durées	Semaine	Contenus
	C3 M3 : CM Introduction à la PSA/ névroses CM troubles humeur/ psychoses TD : situations de Victoire et Alice et questions à l'étude	AD	Seront présentées ultérieurement	8	Cf. livre « vert », contenus p.52- 53 ; domaine d'activité 2 p.22 et 23.
	C4 M4 TD Validation selon N. FEIL TD Crise suicidaire : étude de documents / dossier + Exploitation Crise suicidaire	AD- JC		8	
	C4 M4 TD Rester à côté d'un délire	AD- JC		18	
	C4 M4 TD d'intégration PSA Appliquer l'observation clinique	AD- JC		18	

	en psychiatrie à partir d'une situation clinique (Cas de Arthur) C4 M4 TD Activités thérapeutiques			20	
	C4 M4 TD Stress post traumatique	AD		20	
	C4 M4 CM Soins sans consentement – contention / TD Intégration- parcours de soin/ Conclusion Winnie l'Ourson	AD- JC		20	
	C4 M4 Travail Autonome : les Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement	AD	En // d'un autre TD	11 ou 19	

BLOC 3 91 h ; 2,6 semaines soit 13 jours pour l'acquisition des éléments des 2 compétences :

- 70 heures soit 10 jours pour la C6 et
- 21 heures, soit 3 jours pour la C7

COMPETENCE 6 : Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage (70h)

COMPETENCE 7 : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels (21h)

Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, situation de soin relationnel rapportée de stage

Ces différents enseignements vous permettront de travailler une initiation à la connaissance de soi pour mettre en œuvre des soins relationnels, en adaptant votre communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles,

- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation.
- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure,
 - Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation.

THEMES	Titres	Intervenants	Durées	Semaine	Contenus
			Seront présentées ultérieurement	50, 7, 9, 11, 14, 20, 21,29	Cf. livre « vert », Contenus p56, 57 Domaines d'activité p23
Présentation du Bloc 3	Syllabus	JC AD		35 et 47	
<u>Compétence 6 :</u> Relation communication	Relation soignant-soigné dont relation de confiance	JC AD		7	
	Communication verbale et non verbale / Silence/ Emotions	JC AD		7	

	Toucher- Regard- Distance	JC AD		7	
	Mécanismes de défense et processus de deuil	Mme DA SILVA, psychologue		11	
	Reformulation / conduite d'entretien / attitude de Porter	JC AD		11	
	TD Aziliz et valeurs soignantes/ Mécanismes de défense / Processus de deuil	JC AD		11	Travail sur la situation de soin relationnel rapportée de stage en vue de l'évaluation / par demi promotion
	Regroupement en stage	JC AD OD		14	
	CDU	JC AD		11	CDU ¹ Connaître le cadre réglementaire relatif aux droits des patients, Identifier les missions et le rôle de la En pratique, apporter aux apprenants les éléments nécessaires à leur pratique quotidienne dans ce domaine (expérience, témoignages, documents, procédure...)

¹ CDU lire Commission des Usagers

<p>Compétence 7 : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p>	Rendu Evaluation écrite	JC AD OD		20	
	Evaluation orale	JC AD OD		21	
	En parallèle de l'évaluation orale, TD créatif sur l'ensemble des enseignements du Bloc 3	JC AD		21	
	Encadrement / tutorat // de l'AFGSU	AD		9	<p>Questions à l'étude / apport de contenu : Types de pédagogie et démarche tutorale / présentation d'exemples de carnets de suivi / apport de contenu.</p> <p>J2 : Construction du carnet de suivi et rendu en fin de dernière journée.</p>
Compétence 6	Prévention et éducation en santé	AD JC		29	

BLOC 5 105 heures soit 15 jours (compétence 10= 35h/ compétence 11= 70h)

Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

COMPETENCE 10: rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l’outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.

COMPETENCE 11 : organiser son activité, coopérer au sein d’une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d’une démarche qualité et gestion des risques.

L’apprentissage de ce bloc se fera au travers d’exercices de transmissions de façon à ce que vous appreniez à les optimiser. Notamment pour la compétence 10.

La compétence 11 est décliner tout au long de l’année avec le projet ERABLE (cf livret ERABLE)

<u>THEMES</u>	INTITULES	INTERVENANTS	SEMAINES	CONTENUS
COMPETENCE 10	Les transmissions	JC-AD-OD	10	Les transmissions ciblées Le cadre légal Les macro cibles Le dossier patient Présentation de la personne soignée en MTVED (Maladie Thérapeutique Vécu Environnement Développement)
	Les outils de transmission	Mme BASTIANELLI (infirmière à la gestion des risques et expérience patient)	10	Le DPI (Dossier Patient Informatisé) Le RGDP (règlement Européen sur la Protection des Données) logiciel Easily
COMPETENCE		Les structures	Tout au long de	

11	Projet ERABLE	partenaires Les formateurs JC-AD-OD pour la méthodologie	l'année	Cf. le livret ERABLE
-----------	---------------	---	---------	----------------------

	Evaluation bloc 5	JC AD OD	Cf. tableau évaluation	Compétence 11 : évaluation continue des 3 phases du projet ERABLE tout au long de l'année.
--	-------------------	----------	------------------------	---

Conclusion

Vous êtes dans une formation où vous allez acquérir progressivement des compétences, pour devenir des professionnels **autonomes et responsables**.

L'alternance entre l'IFAS et les terrains de stage vous permettra de les développer au plus proche de la réalité selon les 3 paliers de la compétence :

Comprendre, agir et transférer.

C'est dans **un esprit de coopération, de solidarité, de confiance entre les étudiants en soins infirmiers, les apprenants AS et les formateurs que vous mènerez à bien votre projet**. La relation apprenant-formateur doit produire une dynamique et une rigueur de travail en lien avec l'exercice professionnel.

« C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre. » **Claude Bernard**

ATTESTATION DE REMISE ET DE PRISE DE CONNAISSANCE DES DOCUMENTS

Document à remettre dûment complété et signé aux formateurs

Je soussigné(e),
apprenant(e) de la formation préparant au diplôme d'état d'aide-soignant

Déclare avoir reçu :

- *Le livret de formation des apprenants 2023/2024*
- *Le règlement intérieur de l'Institut de formation*
- *Charte d'utilisation des systèmes d'information*
 - *Charte de Laïcité*
 - *Protocole de prévention des AES*

Et prendre connaissance de l'intégralité des règles mentionnées dans ces documents et accepter de m'y conformer.

Mention manuscrite : « lu et approuvé » :

Date :

Nom de l'apprenant(e)

Signature

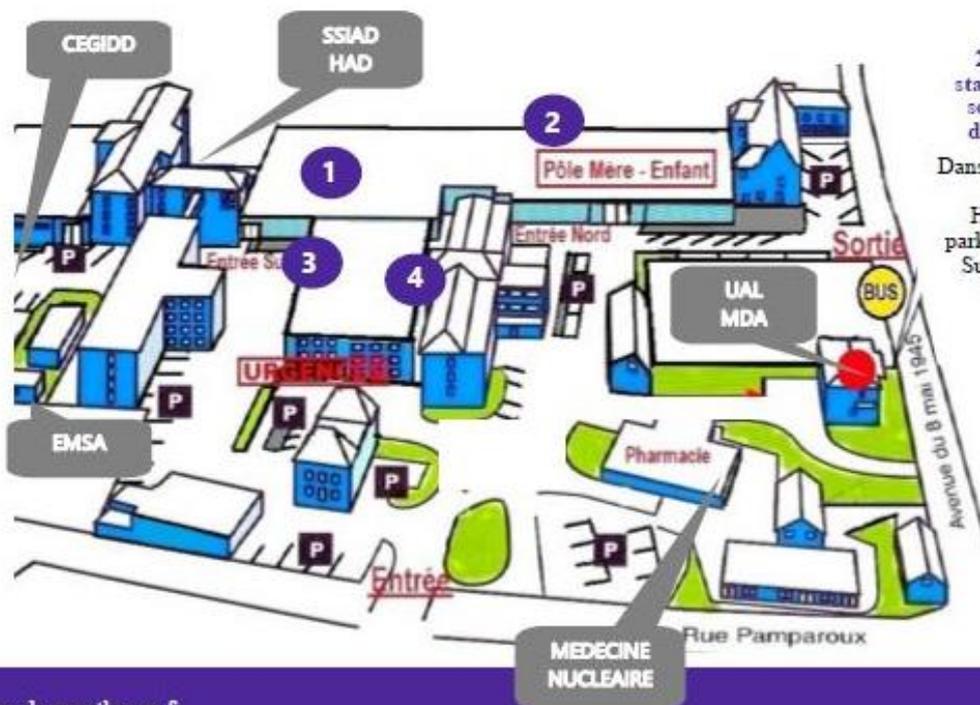


Plan du site central

1	BATIMENT J.P. LENGLET	2	POLE MERE ENFANT	3	BATIMENT G. PIQUAND	4	BATIMENT A
Niveau -2	Service Post-mortem Chapelle	Niveau -1	Salles d'accouchement	Niveau -1	Urgences, UHCD, Réanimation	Niveau -1	Imagerie Médicale
Niveau -1	Coronarographie Bloc opératoire, endoscopie, Unité Médico- chirurgicale	Niveau 0	Consultations Pédiatrie CAMSP	Niveau 0	Cardiologie	Niveau 0	CSG 1
Niveau 0	Consultations externes	Niveau 1	Service diététique	Niveau 1	Neurologie UNV	Niveau 2	Gastro-entérologie Médecine interne
Niveau 1	Dermatologie, Rhumatologie, SSRG/CSG2	Niveau 2	Maternité- Néonatalogie	Niveau 2	Néphrologie Hémodialyse Diabétologie/ Endocrinologie		
Niveau 2	Pneumologie, Onco-hématologie, Service Médical d'Accueil	Niveau 3	Chirurgie orthopédique, gynécologie				
Niveau 3	ORL, chirurgie viscérale, gynécologie						

LEGGI QUE

CSG : Court Séjour Gériatrique EMSA : Equipe Mobile des Soins Palliatifs et d'Accompagnement HAD : Hospitalisation à Domicile PTS : Poste de Transfusion Sanguine SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile SSRG : Service de Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique UAL : Unité d'Addictologie de Liaison MDA : Maison des Adolescents



2 places de stationnement sont à votre disposition:
Dans l'enceinte du Centre Hospitalier, parking extérieur Sud, rue de la Gironde

IFSI/IFAS Marcel HAÏ CH de Montluçon-Neris les bains	Consignes concernant les évaluations écrites	Page 1/1
		Évaluations Étudiants/élèves
		Dernière date de rédaction : septembre 2022 - Version 3

Ce document précise les consignes et les modalités de déroulement des évaluations écrites concernant les étudiants/élèves de l'IFSI/IFAS de Montluçon.

Avant de se présenter à l'appel, l'étudiant/élève doit préparer le matériel nécessaire à l'évaluation. Seul est autorisé en salle un nécessaire d'écriture placé dans un sac plastique transparent (stylos bille ou plume, crayon de papier, gomme, correcteur blanc ou effaceur, colle bâton...). Les sacs, les trousseaux ainsi que les étuis à lunettes sont interdits.

L'appel est débuté 20 minutes avant le début de l'épreuve. L'accès à la salle d'examen est soumis à la présentation des téléphones ou appareils connectés (montres bracelet notamment) qui seront alors placés en position hors service (pas de mode silencieux, pas de mode vibreur ou de mode avion). Le téléphone sera mis dans le sac de l'étudiant/élève ou dans un vêtement déposé en fond de salle. A défaut, il sera déposé dans une corbeille pour la durée de l'épreuve.

Avant de s'installer à la place désignée par le formateur, les étudiants/élèves déposent l'ensemble de leurs effets personnels (les blousons, manteaux, écharpes, sacs, cartables et sacoches d'ordinateur) au fond de la salle d'examens.

Tout retard par rapport à l'heure prévue du début de l'évaluation ne permet pas à l'étudiant/élève de participer à l'évaluation.

Pour les évaluations d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, alimentation et boissons ne sont pas autorisées en salle. Pour les évaluations d'une durée supérieure à 2 heures, seules les boissons sont tolérées à condition que leurs contenants ne comportent ni étiquette ni inscription.

Pour les évaluations d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, l'accès aux toilettes n'est pas autorisé. Les éventuels problèmes de santé nécessitant dérogation devront être signalés aux formateurs assurant la surveillance de l'évaluation avant l'entrée dans la salle. L'étudiant/élève sera alors installé à une place à proximité de la sortie.

A la fin de l'épreuve, les copies sont relevées selon les consignes données par les formateurs. Cette récupération est effectuée dans le silence : tout échange entre étudiants/élèves avant la récupération complète des copies est proscrit. Lorsque l'étudiant/élève remet sa copie, il émarge en face son nom sur la liste mise à sa disposition. **Tout rendu de copie est définitif.** Les feuilles de brouillon (utilisées ou vierges) et les sujets mis à disposition sont également tous récupérés.

La sortie de la salle ne peut se faire qu'après récupération, comptage des copies et concordance avec les émargements.

Pour les évaluations écrites individuelles d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie de salle n'est autorisée avant remise et comptage des copies.

Tout manquement éventuel à ces consignes, tout constat de fraude durant l'épreuve fera l'objet d'un procès-verbal établi par les formateurs assurant la surveillance de l'évaluation. Ce procès-verbal sera transmis à la Direction de l'IFSI/IFAS pour suite à donner.